

L'appel à labellisation 2023-2025 des Capitales et Communautés French Tech est lancé

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications a lancé l'appel à projets le 22 septembre à Bercy pour la labellisation des Capitales et Communautés French Tech en France et à l'international, sur la période 2023-2025.

Temps de lecture : minute

23 septembre 2022

Le dernier appel date de 2018 (pour la période 2019/2022) et avait été effectué dans la volonté de relancer une dynamique productive, avec un maillage plus précis sur le territoire et des actions adaptées aux écosystèmes locaux et à leurs enjeux. Le tout dans un seul but : celui de rendre l'Hexagone toujours plus favorable et propice à la création, au développement et au rayonnement des startups.

Le rôle des Capitales et Communautés French Tech

Si il y a un adage qui colle au rôle des Capitales et Communautés French Tech, il s'agit bien de "l'union fait la force". En effet, l'organisation mise en place ne se limite pas à l'accompagnement des startups, mais consiste à fédérer tous les acteurs de l'innovation au sein d'un même territoire. Il peut s'agir de structures d'accompagnement, de fonds ou de business angels mais aussi de grands groupes et de centres de recherche. En mobilisant toutes ces entités sur des initiatives communes, le système

assure le développement des startups impliquées, dans tous les domaines, et peut donc faire face à de nombreuses problématiques auxquelles sont confrontés les entrepreneurs.

Un ancrage territorial plus fort

Les actions sont effectuées à l'échelle locale, grâce au maillage du territoire et prennent bien évidemment en compte les orientations stratégiques de l'État envers l'écosystème startup. Le tout est rendu possible grâce à " la mobilisation de plus de 1.000 bénévoles ".



À lire aussi

Rayonnement de la French Tech : les régions en question

A travers son maillage de 119 Capitales et Communautés, le réseau actuel se déploie dans l'Hexagone bien sûr, mais également partout dans le monde, de Los Angeles à Shanghai en passant par Mexico et Boston, sans oublier l'Afrique avec Maurice ou Nairobi mais aussi le Moyen-Orient

avec Dubaï et Tel-Aviv. Au total à l'étranger ce sont 63 Communautés, réparties entre 49 pays, qui s'activent autour de la création, du développement et du rayonnement des startups françaises.

Quel est le programme pour la labellisation 2023-2025 ?

L'un des objectifs majeurs est de permettre l'accès à l'écosystème startup à tous les territoires et à tous les porteurs de projets, qu'ils proviennent déjà du monde entrepreneurial ou non. Dans l'Hexagone bien sûr, mais aussi en Outre-mer et à l'étranger. L'objectif avec la période 2023-2025 est de renforcer les solutions visant à améliorer les problématiques actuelles, qu'elles soient technologiques ou environnementales. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications déclare : *" Fortement implantées dans les écosystèmes qu'elles fédèrent au quotidien, les Capitales et Communautés French Tech sont clés pour adresser les défis sociétaux et environnementaux et pour assurer le rayonnement local et international de nos entreprises innovantes "*.

" La solidité des écosystèmes French Tech, en France et à l'international, nous permet d'envisager une nouvelle étape collective encore plus ambitieuse, incarnée par la labellisation des Capitales et Communautés French Tech pour les trois prochaines années ", a déclaré Clara Chappaz, directrice de la Mission French Tech, qui a pour ambition de *" répondre toujours mieux aux enjeux auxquels sont confrontées les startups "*.

La grande famille de [@LaFrenchTech](https://twitter.com/LaFrenchTech) était rassemblée aujourd'hui à Bercy. Merci à toutes celles et ceux qui la font vivre.

pic.twitter.com/JSs8kF0SB2

— *Jean-Noël Barrot (@jnbarrot) September 22,*
2022

Article écrit par Maddyness